AVIS ET CONSENTEMENT DU CHEF DU PARTI ENREGISTRÉ POUR LA PROROGATION DE L'ENREGISTREMENT D'ASSOCIATIONS ENREGISTRÉES MULTIPLES

EC 20384

Quand utiliser ce formulaire

Ce formulaire est utilisé par le chef du parti enregistré pour donner son consentement à ce que des associations enregistrées multiples soient prorogées et pour en informer Élections Canada.

Un avis de prorogation permet aux associations enregistrées du parti de poursuivre leurs activités sans interruption dans des circonscriptions mentionnées dans de nouveaux décrets de représentation, après leur entrée en vigueur. Élections Canada doit recevoir l'avis **après** la proclamation du décret de représentation respectif, mais **avant** la dissolution du Parlement, jour où le décret entre en vigueur.

Rappels importants

- Si vous utilisez un lecteur PDF standard, vous ne pourrez pas sauvegarder les renseignements saisis dans le formulaire. Assurez-vous d'imprimer la page remplie avant de fermer la fenêtre.
- Assurez-vous que le formulaire rempli est dûment signé à la main et daté.
- Des renseignements incomplets ou illisibles retarderont le traitement de votre soumission.

Indication pour remplir le formulaire

- Le formulaire doit être rempli et signé par le chef du parti enregistré.

Où envoyer le formulaire

Vous pouvez faire parvenir ce formulaire, ainsi que toute pièce justificative, par courriel (en format PDF), par messagerie ou par courrier.

Courriel

financement.politique@elections.ca

Courrier
Élections Canada
À l'attention de : Secteur de l'enregistrement, Financement politique
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

Ressources et soutien

Pour plus d'information, consultez le *Manuel sur le financement politique des associations de circonscription et des agents financiers* (EC 20089).

Si vous avez des questions, notamment sur la façon de remplir ce formulaire, appelez le Réseau de soutien aux entités politiques au 1-800-486-6563 ou envoyez-nous un courriel à financement.politique@elections.ca.

Avis de confidentialité

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi électorale du Canada* (la Loi) afin d'administrer l'enregistrement des entités politiques, et de créer des comptes dans le Centre de service aux entités politiques (CSEP). L'information est accessible au public conformément à la Loi, et certains renseignements sont publiés sur le site Web d'Élections Canada à elections.ca. Vous pouvez accéder à vos renseignements personnels ou demander de les faire corriger en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Vous avez également le droit de porter plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant l'un des aspects mentionnés ci-dessus. Pour obtenir des précisions sur la collecte et l'utilisation de ces renseignements, consultez l'entrée du Fichier de renseignements personnels Élections PPU 036 à elections.ca.

EC 20384

AVIS ET CONSENTEMENT DU CHEF DU PARTI ENREGISTRÉ POUR LA PROROGATION DE L'ENREGISTREMENT D'ASSOCIATIONS ENREGISTRÉES MULTIPLES

Nom intégral du parti enregistré : _____

Décret de représentation de 2013 (338 circonscriptions)			Décrets de représentation de 2023 (343 circonscriptions)			Nom du premier dirigeant
Code de circ.	Nom intégral de la circonscription	Nom intégral de l'association enregistrée	Code de circ.	Nom intégral de la circonscription	Nom intégral de l'association enregistrée	

Déclaration du chef du parti:
J'atteste que chaque association mentionnée sur ce formulaire est une association enregistrée du parti enregistré et que le chef du parti consent à ce qu'elle soit prorogée comme association enregistrée d'une circonscription mentionnée dans les décrets de représentation de 2023.

_____ Nom du chef du parti (en lettres moulées)

_____ Signature

_____ Date de la signature du chef *aaaa/mm/jj*